

poux ou Père

Noms Stéphane, Eddy

Nom BOECASSE

Né le 13 mars 1982

à 12 heures 00

Créteil, val de Marne

et de Reine, Venise BOECASSE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

477

le 15 MAI 2012

Mentions marginales (1)

L'officier de l'état civil

Sceau (2)



Mariage célébré à

le

à heures

Les futurs époux ont déclaré (4)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales (3)

le

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 582

Le 9 mai 2012

à 02 heures 09

est né(e)⁽¹⁾ Mathis BOECASSE suivant déclaration conjointe du 9 mai 2012

du sexe masculin à Vitry-sur-Seine
(Val-de-Marne)

reconnu(e)⁽²⁾ le 30 avril 2012 à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)

par⁽³⁾ ses père et mère.

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁴⁾

9 mai 2012

L'officier de l'état civil
Sceau délégué.



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance. Compléter, le cas échéant l'indication du nom paternel dans la déclaration conjointe au titre de la déclaration de naissance pour « premier enfant commun ».
Vitry-sur-Seine y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 1134

Le 18 novembre 2017
à 10 heures 35
est né(e)⁽¹⁾ Alexis BOECASSE

du sexe Masculin à
Quincy-Sous-Sénart (Essonne)
reconnu(e)⁽²⁾ le 29 septembre 2017 à
Bré-Courte-Robert (Seine-et-
Marne)
par⁽³⁾ ses père et mère

Délivré conforme aux registres, le 21 novembre 2017.
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

por délégation
GDR.



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (Date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances(s).

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.